



**LIVRET DE REFERENCE DE
L'ACCOMPAGNANT D'ELEVES
EN SITUATION DE HANDICAP (AESH)**

Les adaptations nécessaires aux apprentissages

2018-2019

SOMMAIRE

Introduction

- 1. La dyslexie/ dysorthographe**
- 2. La dysphasie**
- 3. La dyspraxie**
- 4. Trouble de la conduite et du comportement**
- 5. Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H)**
- 6. Trouble du Spectre Autistique (TSA)**
- 7. La déficience motrice**
- 8. La déficience visuelle**
- 9. La déficience auditive**
- 10. La déficience intellectuelle**

Introduction

L'école inclusive a pour objectif d'accueillir et de scolariser tous les élèves, notamment ceux ayant des besoins éducatifs particuliers.

Les modalités d'accompagnement de l'élève en situation de handicap par les AESH « ***visent le développement de l'autonomie de l'élève dans ses apprentissages en fonction des stratégies pédagogiques des enseignants, dans une approche relevant de l'étayage et sans se substituer à l'élève*** » (circulaire de rentrée 2019 pour une école inclusive n°2019-088 du 05 juin 2019).

Les missions des AESH définies dans la circulaire n°2017-084 du 03 mai 2017 relatives aux missions et activités visent :

- ***l'accompagnement des élèves dans les actes de la vie quotidienne*** : assurer les conditions de sécurité et de confort, aider aux actes essentiels de la vie, favoriser sa mobilité.
- ***l'accompagnement des élèves dans l'accès aux activités d'apprentissage*** (éducatives, culturelles, sportives, artistiques ou professionnelles).
- ***l'accompagnement des élèves dans les activités de la vie sociale et relationnelle.***

Pour mener à bien vos missions en tant qu'AESH, deux axes principaux doivent guider votre action :

- **le développement de l'autonomie** : l'objectif à long terme de tout accompagnement est que ce dernier tende vers une diminution voire vers une disparition. C'est pourquoi l'aide mise en place doit être pensée comme temporaire et il conviendra donc de s'interroger sur la manière de retirer, à plus ou moins long terme, l'aide apportée par l'AESH afin de favoriser un maximum l'autonomie de l'élève.
- **la compensation du handicap** : malgré votre présence auprès de l'élève, ce dernier peut ne pas réussir étant donné que les difficultés font partie du processus d'apprentissage de tout élève et que seul l'enseignant est le garant de la réussite de l'élève. Néanmoins, votre rôle en tant qu'AESH est de rendre accessible la scolarité de l'élève et de rendre possible l'expression de ses compétences. C'est pourquoi, en concertation avec l'enseignant, des adaptations et des aménagements doivent être mis en place tout en veillant à ne pas apporter à l'élève une aide plus importante qu'il ne faut.

Dans ce livret, vous trouverez des caractéristiques liées à chaque trouble ainsi que les adaptations possibles pour compenser les difficultés d'apprentissage inhérentes aux handicaps. Les adaptations présentées dans ce livret ne constituent pas une prescription mais ce ne sont que des propositions. Toute adaptation doit être mise en place en collaboration avec les équipes enseignantes. Cette collaboration est indispensable à la réussite de l'élève : vos observations en tant qu'AESH permettront d'une part d'affiner l'analyse des besoins de l'élève et d'autre part de mettre en place des stratégies de compensation nécessaires en vue de développer l'autonomie de l'élève.

1/La dyslexie/ dysorthographe :

1. Définition de la dyslexie

La **dyslexie** est un trouble spécifique du langage écrit qui perturbe l'apprentissage **de la lecture et de l'écriture** ainsi que de l'acquisition de leurs automatismes. Par conséquent, la lecture est coûteuse (toute lecture fatigue rapidement l'élève), lente et hachée. Une dyslexie est forcément associée à une dysorthographe.

La **dysorthographe** est également un trouble spécifique correspondant à des **difficultés pour acquérir et automatiser l'orthographe**. Contrairement à un élève dyslexique, un élève dysorthographique peut être atteint de dysorthographe sans dyslexie.

2. A vous maintenant d'être en situation de dyslexique...

Et si vous lisiez comme un élève dyslexique ?

Elle a lu un livre.	Elle a lu un livre.
Il dit la vérité.	Il dit la vérité.
Ils ont de l'énergie.	Ils ont de l'énergie.
Vous avez un ordinateur.	Vous avez un ordinateur.

Et maintenant, vous êtes en CM1 et vous devez résoudre un problème en moins de 10 minutes...

Monsieur et Madame Renaud vont de Paris à Chamonix. La distance est de 600 Km et la voiture consomme 10 litres aux cent kilomètres. Il faut compter 18€ de péage d'autoroute et 8€ de repas pour déjeuner le midi. L'essence coûte 1€ le litre. Ils partent à 8 heures. Quelle est la consommation d'essence ? Quelle est la dépense totale pour le voyage ?

Solution : Monsieur et Madame Renaud vont de Paris à Chamonix. La distance est de 600 km et la voiture consomme 10 litres aux cent kilomètres. Il faut compter 18€ de péage d'autoroute et 8€ de repas pour déjeuner le midi. L'essence coûte 1€ le litre. Ils partent à 8 heures.

Quelle est la consommation d'essence ?

Quelle est la dépense totale pour le voyage ?

3. Aménagement possible pour un élève dyslexique

A. Rendre les supports accessibles :

Il est fréquent que la police de caractère des documents ne soit pas adaptée : cela est trop petit, trop complexe, voire « serrée » (ex : Times. La police aérée, comme « arial » « comic », en taille 14 ou 16, améliorera considérablement la lisibilité du texte. Il existe également une police spécifique et gratuite pour les élèves dyslexiques (« Opendyslexic »).

Également, vous pouvez augmenter l'espacement entre tous les caractères et augmenter la taille des interlignes (**interligne 1.5**).

Toutes ces adaptations doivent être réalisées par l'AESH avec l'accord de l'enseignant.

B. Pallier la difficulté de la lecture :

Selon le degré de sévérité de leur trouble et en concertation avec l'enseignant, l'aide consistera à lire à voix haute les consignes des exercices ou des morceaux de textes voire dans certains cas lire l'ensemble des documents.

Cas d'une lecture suivie de questions de compréhension : le protocole à respecter est le suivant :

- **Avant de commencer la lecture, lire quelques-unes des questions afin que l'élève ait un objectif d'écoute.**
- **Lors de la lecture du texte, veillez à avoir une lecture claire et (surtout) pas trop rapide.**

L'élève n'est pas obligé de suivre la lecture avec le doigt et les yeux, au contraire il faut qu'il se concentre sur le sens et non sur le décodage. Il faut également habituer l'élève à demander de relire un passage non compris comme il le ferait s'il était lui-même lecteur.

- **Relire de nouveau les questions.**

Si l'élève ne sait pas répondre, demandez-lui s'il veut une nouvelle lecture d'un passage qu'il doit lui-même choisir. S'il n'arrive pas à déterminer le passage intéressant à lire, vous choisissez le passage, mais en faisant attention à ne pas lire uniquement la ou les phrases contenant la réponse.

Remarque : Si l'élève est doté d'un ordinateur, open office, libre office ou word sont en mesure de lire les textes. Avec l'aide d'un casque audio, l'élève peut alors être autonome pour lire les textes et les consignes.

C. Aider à comprendre les consignes :

Toutes consignes doivent être oralisées, voire simplifiées pour éviter les consignes doubles.

Si l'élève ne comprend pas la consigne malgré la répétition de celle-ci, vous devez inciter l'élève à demander de l'aide à l'enseignant.

D. Pallier la difficulté d'écriture :

Certains élèves n'ont pas une écriture phonétique et il leur est très difficile, voire même impossible, de répondre par écrit à des questions (même s'ils connaissent la réponse) car cela leur demande beaucoup trop d'effort. Dans ces cas, en accord avec l'enseignant, vous pouvez être amené à écrire sous la dictée de l'élève, tout en restant fidèle à ce que l'élève vous dit. En aucun cas, vous ne devez ni intervenir sur le contenu (surtout dans le cadre de l'évaluation) ni ajouter un commentaire influençant la réponse de l'élève (ex : « Tu es vraiment sûr de toi ? »). En effet, si vous aidez l'élève plus qu'il ne faut, il aura une image négative de ses capacités ou au contraire il fournira moins d'effort et se reposera sur vous pour répondre à sa place.

La leçon écrite au tableau, un exercice ou les devoirs sont copiés ou remis photocopiés afin que l'élève ne mette pas toute son énergie dans la copie.

E. Aider à s'organiser :

Les élèves « dys » ont souvent des difficultés à se mettre au travail et ne savent pas par quoi commencer. C'est pourquoi des stratégies et des outils doivent être mis en place, en concertation avec l'enseignant, pour que les élèves puissent devenir autonomes.

Par exemple :

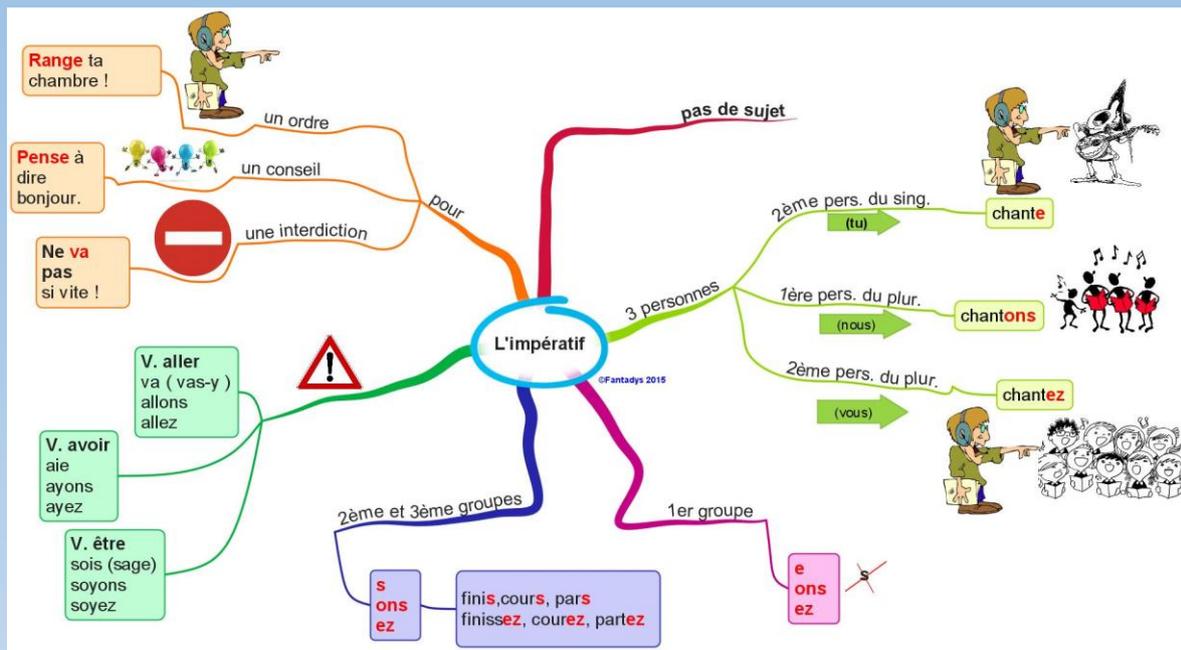
- apprendre à utiliser un sous-main en français et/ou en mathématiques, un répertoire avec les mots nouveaux,
- utiliser des fiches méthodologiques (je lis et je me demande ce que je dois chercher),
- aider à préparer le cartable...

F. Carte mentale ou Mind Mapping

La carte mentale (également appelée « carte heuristique » ou « Mind Mapping ») permet d'avoir une représentation visuelle d'une information. Cet outil permet aux élèves dyslexiques d'organiser ses idées, de hiérarchiser les informations et permet de bénéficier d'une représentation plus globale d'un thème. De même, la rédaction et la mémorisation des informations deviennent plus aisées.

La carte mentale peut être conçue sur papier ou à l'aide de logiciel tel que *Xmind* ou *Freemind*.

Exemple de carte mentale en français :



C'est quoi être dyslexique ? Témoignage d'un enfant dys

Voici un extrait d'un témoignage d'un élève « dys » qui nous parle de ses difficultés :

Quand on est dyslexique, on est :

- Perdu dans l'espace et dans le temps.
- Désorganisé.
- Face à des non- mots en permanence.
- Perdu face à un langage dirigé (« enlève ton manteau assieds-toi, prends ton cahier..).
- On parvient à faire des choses difficiles, mais on bloque sur des choses automatisées
- Perdu devant des multitâches.
- En difficulté dans la maîtrise des règles orthographiques.
- Vite fatigué.
- Très à l'écoute des autres, très empathique.
- Très créatif.

Quand on est dyslexique, on a :

- Une très mauvaise estime de soi.
- Une mémoire de travail défaillante.
- il y a toujours un grand temps de latence entre la question et la réponse.
- Tous les bruits qui nous arrivent en même temps.
- Un dégoût pour la lecture
- Une très mauvaise graphie.
- Un langage spontané décalé (on parle toujours hors contexte).

Source : Site « Dix sur Dys » rubrique « Paroles de... »

2/ La dysphasie

1. Définition de la dysphasie :

La **dysphasie** est un trouble structurel générant un déficit sévère et durable du développement de la production et/ou de la compréhension de la parole et du langage.

Ainsi, la prononciation peut être altérée, l'accès au lexique (difficulté à trouver les mots dont il a besoin) est difficile, la syntaxe est souvent incorrecte mettant les mots dans un ordre inadéquat. Parfois, des problèmes de compréhension viennent s'ajouter.

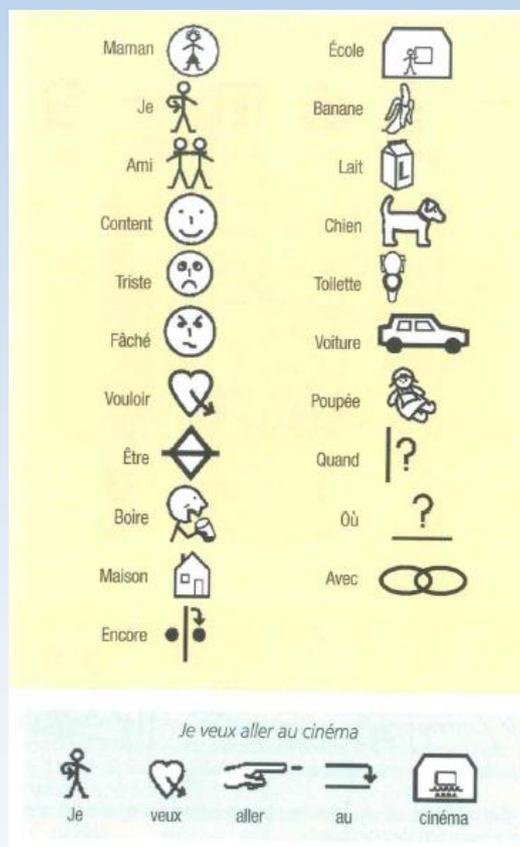
2. Aménagement possible pour un élève dysphasique

A. Mettre en visuel les consignes :

L'enfant dysphasique peut être difficilement compréhensible ou/et il peut rencontrer des difficultés de compréhension de ce qui est dit.

Afin de favoriser la communication, il peut être utile d'associer les mots à des images. L'utilisation de pictogrammes est un appui efficace et permet rapidement à l'enfant de comprendre les consignes et de construire des phrases.

Ex : les pictogrammes du Makaton : les pictogrammes peuvent être employés pour composer des phrases.



(Extrait de : BINTZ, Elisabeth. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH. Concrètement, que faire ?* Paris : Tom Pousse, 2015).

B. Aider à la compréhension des consignes :

Les élèves dysphasiques peuvent avoir des difficultés au niveau de la compréhension des consignes, même si ces dernières ont été expliquées plusieurs fois.

Il sera parfois nécessaire de commencer l'exercice avec l'élève en verbalisant ou en donnant un exemple afin que l'élève puisse comprendre ce qui est attendu.

3/ La dyspraxie

1. Définition de la dyspraxie :

La **dyspraxie** est un trouble de la **planification et de la coordination des mouvements** nécessaires pour réaliser une action nouvelle dans un but précis.

2. Aménagements possibles pour un élève dyspraxique :

A. Proposer à l'élève un matériel adapté :

B. Gestion du matériel :

MATÉRIEL	CHOIX DU MATÉRIEL
stylo	<ul style="list-style-type: none">● Le stylo à bille glisse bien sur la page. Il est préférable qu'il soit muni de pans coupés et d'un antidérapant.● Le stylo 4 couleurs supprime la difficulté d'avoir plusieurs stylos sur la table.
cahier	<ul style="list-style-type: none">● Le cahier à couverture plastique résistera mieux à l'année scolaire.● Le grammage du papier doit être de 90 grammes. Le papier doit être lisse.● La page doit être avec des lignes, voire être blanche.● Le cahier 24 x 32 cm est recommandé pour éviter les redécoupages des photocopies.
classeur	<ul style="list-style-type: none">● Le classeur avec 4 anneaux s'ouvrant simultanément est plus facile d'utilisation.
intercalaire	<ul style="list-style-type: none">● Les intercalaires en plastique résistent mieux.● Le format 24 x 32 cm laisse voir les onglets lorsque des pochettes plastique sont rangées dans le classeur.
colle	<ul style="list-style-type: none">● La colle en tube ne coule pas. Il faut cependant que l'AVS aide l'élève à dévisser le bouchon et à sortir la bonne hauteur de colle.
blanc correcteur	<ul style="list-style-type: none">● Le correcteur à bille est plus précis.
compas	<ul style="list-style-type: none">● Le compas à molette permet une stabilisation de l'écartement.
pochette	<ul style="list-style-type: none">● La pochette plastique est plus solide.

(Extrait de : BINTZ, Elisabeth. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH. Concrètement, que faire ?* Paris : Tom Pousse, 2015).

C. Aider l'élève à gérer son matériel :

- Sur sa table, il est nécessaire que l'élève ait uniquement ce dont il a besoin. Vous pouvez lui présenter le matériel au fur et à mesure des besoins. Vous pouvez également lui faire gagner du temps et réduire sa fatigue en l'aidant à ouvrir et fermer sa trousse.
- Dans sa case, constituer des piles en superposant des cahiers de tailles inégales puis les ranger côte à côte est une tâche difficile pour un élève dyspraxique. C'est pourquoi vous devrez le faire à sa place.
- Dans son cartable, effectuer le rangement des cahiers ou livres dans le cartable est une tâche

complexe pour l'élève. Vous devrez alors réaliser cette tâche, mais en l'associant à cette dernière et notamment en lui demandant de verbaliser ce qu'il est nécessaire de mettre dans le cartable.

D. Adapter les supports de lecture

Il est essentiel de faciliter la prise de repères dans le texte. Attention, l'utilisation de nombreuses couleurs et des couleurs trop foncées peut « parasiter » la lecture.

Ex :

Le mercredi, elle croque dans trois prunes.

Voici d'autres adaptations possibles :

La chenille qui fait des trous

Un point vert est mis en début de phrase, un rouge en fin afin de faciliter la prise de repères par l'élève.

Le lundi, elle croque dans une pomme. Elle y fait un trou mais elle a encore faim.

Les lignes sont surlignées dans 2 couleurs différentes.

Le mardi, elle croque dans deux poires. Elle y fait deux trous mais elle a encore faim.

Les mots sont surlignés dans 2 couleurs différentes.

Le mercredi, elle croque dans trois prunes. Elle y fait trois trous mais elle a encore faim.

Les syllabes sont surlignées dans 2 couleurs différentes.

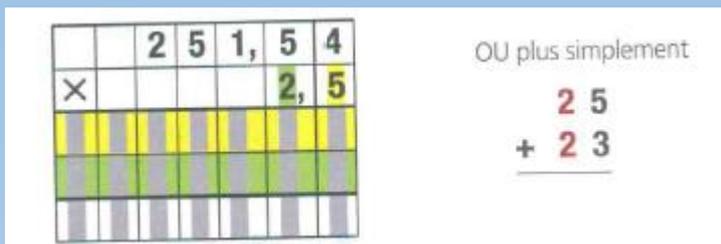
Le jeudi, elle croque dans quatre oranges. Elle y fait quatre trous mais elle a encore faim.

(Extrait de : BINTZ, Elisabeth. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH. Concrètement, que faire ?* Paris : Tom Pousse, 2015). Il est possible d'utiliser le logiciel gratuit « Lirecouleur » qui permet d'adapter rapidement un texte.

E. Accompagner l'élève dans les apprentissages en mathématiques :

- **Techniques opératoires :**

Pour les élèves dyspraxiques, il est difficile, voire impossible, de poser une opération. C'est pourquoi il est conseillé d'aligner les chiffres de l'opération en les espaçant. Il est possible de colorier d'une couleur les centaines, une pour les dizaines, une autre pour les unités.



(Extrait de : BINTZ, Elisabeth. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH. Concrètement, que faire ?* Paris : Tom Pousse, 2015).

Logiciels pour aider à poser des opérations : Operpose

Operpose est un logiciel de mathématiques qui permet de travailler la technique opératoire de l'addition. L'addition est posée et permet différents niveaux de difficultés, notamment, les opérations avec ou sans retenues.

http://www.ecoliciel.net/telecharger_Operpose4A.htm

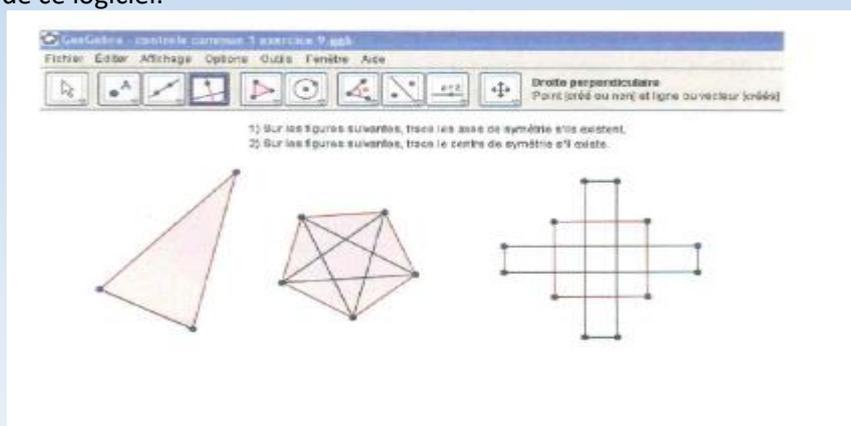
- **Géométrie :**

L'utilisation d'outils tels que la règle, le compas, le rapporteur, l'équerre est difficile.

Les élèves dyspraxiques ne peuvent tracer des figures géométriques. Pour pallier ce problème, l'utilisation de logiciels spécialisés peut permettre aux élèves d'effectuer les tracés.

Par exemple : logiciel « **Geogebra** » : <https://www.geogebra.org/download>

Vous trouverez sur le site de l'ASH02 (<http://ash.dsden02.ac-amiens.fr/196-les-outils-numeriques.html>, rubrique « outils numériques) une présentation des différentes fonctions et l'utilisation de ce logiciel.



Remarque : les logiciels doivent être installés sur l'ordinateur de l'élève par des personnes habilitées (enseignants, ergothérapeute...).

- **Education Physique et Sportive (EPS)**

L'AESH pourra aider l'élève à nouer ses lacets de baskets, lui attacher son casque, l'aider à gérer ses affaires de natation ou à fermer ses fermetures éclair et ses boutons.

Il est nécessaire d'accepter la lenteur des élèves dyspraxiques et d'être tolérant par rapport aux résultats attendus. Il faut alterner les temps de jeu (qui seront diminués voire fractionnés) et des temps de récupérations.

Les activités physiques et sportives telles que l'athlétisme, la gymnastique, le vélo, la danse et l'acrosport peuvent être verbalisées ou réalisées virtuellement.

Concernant la course à pied, cette activité est souvent difficile pour les élèves dyspraxiques : synchroniser les bras avec les jambes est source de chute pour l'élève. De même, il est presque impossible pour lui de courir en ligne droite, c'est pourquoi il sera nécessaire de laisser un couloir de libre entre celui de l'élève dyspraxique et celui des autres élèves.

En ce qui concerne les jeux collectifs, il est nécessaire de :

- réduire le nombre de variables,
- diminuer le nombre de joueurs,
- mettre des repères de couleur sur le terrain et sur les buts
- simplifier les règles.

Dans tous les cas, il est important de ne pas comparer les performances de l'élève dyspraxique avec celles des autres élèves. Les élèves dyspraxiques ont besoin également d'être rassurés, d'être encouragés et d'être valorisés. La réussite de l'élève doit être donc explicitée : il est important de lui montrer ce dont il est capable et ce qu'il réussit même si c'est avec une adaptation.

4/ Trouble de la conduite et du comportement (TCC)

1. Définition du trouble de la conduite et du comportement :

Le trouble de la conduite et du comportement est défini par des difficultés psychologiques importantes. Celles-ci sont l'expression d'une souffrance psychique dont l'expression se traduit par des comportements, des conduites qui perturbent gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages des élèves.

Les élèves ayant un trouble de la conduite et du comportement n'ont pas nécessairement de difficultés ou de troubles cognitifs, certains ont une efficacité intellectuelle moyenne voire au-dessus de la norme.

Ce trouble se manifeste par :

- Une détresse existentielle et une quête affective : leur passé de ruptures et de rejets les amène souvent à tester l'adulte dans sa capacité à les aimer et/ ou à rechercher une indépendance affective et relationnelle.
- Des difficultés relationnelles et émotionnelles : peu d'empathie, les intentions des autres sont ressenties comme hostiles et menaçantes.
- Un contrôle difficile des émotions et une instabilité extrême : difficulté à relativiser, à prendre du recul, capable d'actes de destruction contre les autres ou soi-même (automutilation), difficulté à mettre des mots sur son ressenti.
- Une faible estime de soi : un passé traversé par l'échec scolaire et/ou une mauvaise image renvoyée par leur environnement ; une peur de l'échec, un sentiment de ne pas être à la hauteur, un évitement ou une tentative pour retarder le moment de l'apprentissage.
- Une angoisse à se confronter à de nouveaux savoirs : la peur d'apprendre
- L'affrontement défensif
- Le repli défensif
- Un rapport à la loi difficile et fluctuant
- Un rapport perturbé au temps et à l'espace : difficulté à se projeter, intolérance à la frustration (c'est tout ou rien, l'ici et le maintenant, recherche de plaisirs immédiats).

2. Aménagements possibles pour un élève porteur d'un trouble de la conduite et du comportement :

A. identifier les moments potentiellement stressants pour les élèves :

Dans la mesure du possible anticiper et toujours expliquer les moments de changements : changements de lieux, les récréations, les réactions face à une injustice, à un échec, à un refus, les réactions face aux bruits, à l'élévation de la voix ou bien les réactions face à l'imprévu.

Il est important de faciliter la compréhension des attentes pendant les moments d'apprentissage en indiquant la succession des tâches à effectuer.

B. Structurer et gérer l'environnement spatial :

Il est conseillé d'aider l'élève à placer les éléments nécessaires à l'activité afin d'éviter toute source potentielle de distraction.

De plus, lorsque la tension est trop vive, des moments et des lieux de « SAS » peuvent être créés afin de lui permettre de « souffler » ou de « récupérer ».

C. Renforcer les comportements attendus :

Il est important vis-à-vis de l'élève d'avoir des attentes accessibles et adaptées à sa situation et de les identifier avec lui. Dès que le comportement attendu est atteint, il faut le valoriser et

l'encourager.

D'autre part, il est nécessaire de se rappeler que les adultes jouent le rôle de modèle et que rester maître de soi-même permet de diminuer l'agressivité.

D. Encourager et valoriser l'élève :

Pour redonner confiance aux élèves dans leurs capacités, retrouver une bonne image d'eux-mêmes, il est nécessaire de se centrer davantage sur les points d'amélioration (« les forces ») que sur « les faiblesses » de l'élève et de les pointer régulièrement.

Il est donc important d'utiliser un langage valorisant et d'éviter :

- **les mots qui blessent tels que :**

- Tu es stupide
- Tu es paresseux
- Tu n'as pas de tête
- Tu es insupportable
- Tu ne réfléchis pas

Rabaïsser un élève en l'insultant ou en le ridiculisant est une forme évidente de violence verbale et dégrade l'estime de soi de l'élève. Ces propos ne permettent pas de donner envie à l'élève de continuer et de progresser dans les apprentissages.

- **les étiquettes :**

Juger négativement un enfant par une étiquette (agressif, paresseux, hyperactif, sage...etc) réduit l'espoir quant à la capacité d'évolution de l'élève.

Ainsi, il est nécessaire de voir les besoins de l'élève au lieu des problèmes.

Voici quelques exemples qui font état des besoins de l'élève au lieu de les stigmatiser par des étiquettes :

Étiquette	Besoin de l'élève
Agressif	Besoin d'apprendre à résoudre des conflits
Hyperactif	Besoin d'apprendre à adapter son expression motrice selon les situations
Inhibé	Besoin de s'exprimer
Paresseux	Besoin de motivation
Rejeté	Besoin d'apprendre des habiletés sociales

Cependant, si l'élève se dévalorise lorsqu'il fait une erreur et vous dit : « je suis nul, j'ai fait une erreur...etc », il est important de dédramatiser l'échec : « *l'échec c'est ennuyeux, personne n'aime échouer, mais tu sais c'est une étape pour progresser, tu es en train d'apprendre.* ». Il faut lui rappeler que l'erreur fait partie de tout apprentissage.

De même, si l'élève se juge trop sévèrement, il est bon de lui faire voir un autre point de vue en lui demandant « *qu'est-ce qui te fait dire ça ?* » et en lui expliquant votre point de vue : « *Je ne suis pas d'accord avec toi : là tu n'as pas réussi à faire ça mais par contre là tu sais faire ça.* »

Attention : valoriser ce n'est pas flatter, être gentil/ gentille mais avoir des mots positifs et avoir une communication non verbale empathique.

Afin d'aider l'élève à prendre conscience de ses forces, un carnet de fierté peut être mis en place qui consiste à écrire les réussites et les fiertés de la journée ou de la semaine.

Exemple de cahier de fierté :

Les choses que j'ai apprises :	Les succès/ les progrès que j'ai connus :
Les objectifs que j'ai atteints :	

E. Relations sociales et affectives :

Dans la mesure du possible et selon l'âge de l'élève, il faut lui faire exprimer son émotion ou son ressenti dans l'action ou après l'action afin que l'élève puisse s'adapter, surmonter son stress et gérer son agressivité.

Exemple pour reconnaître la colère d'un élève :

« Je vois que tu es en colère » « Tu as le droit d'être en colère mais pas de taper ».

De plus, afin de réguler les émotions des élèves, il est possible de proposer à ces derniers différents outils tels que :

- **la roue des émotions** pour aider l'élève à exprimer ses émotions.
- des exercices de relaxation
- le dessin pour exprimer sa colère par exemple
- une balle anti-stress ou de la pâte à modeler
- bouger : courir dehors...

5/ Trouble Déficitaire de l'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDA/H)

1. Définition du TDA/H :

Le trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDA/H) est un trouble cognitif de l'apprentissage qui se manifeste par des **troubles de l'attention** auxquels peuvent s'ajouter une **impulsivité** et une **hyperactivité**.

3 caractéristiques essentielles d'un élève TDA/H :

- **L'inattention** : l'élève a des difficultés à soutenir son attention pour effectuer un travail, mais aussi dans les jeux (il passe d'un jeu à l'autre).

Il n'arrive pas à organiser les tâches quotidiennes, ses activités et son travail. Pour certains élèves, il est nécessaire de dresser le matin la liste des tâches à effectuer dans un ordre précis.

Il perd les objets, ses affaires ont tendance à s'éparpiller et à devenir introuvables. De plus, par manque de concentration, l'élève ne parvient pas à prêter attention aux détails. Il a des oublis fréquents dans la vie quotidienne.

- **L'hyperactivité** : l'élève agite les mains et les pieds sans raison, a du mal à se tenir tranquille, parle trop, court et grimpe partout de manière inappropriée.
- **L'impulsivité** : l'élève coupe souvent la parole, délaisse rapidement une activité pour une autre et manque de patience.

2. Aménagements possibles pour un élève TDA/H :

A. Proposer un cadre clair pour l'enfant :

Un cadre rassurera l'élève et l'amènera progressivement à la réussite. Pour cela, un emploi du temps fixe, l'utilisation d'un timer ou des règles de vie clairement affichées peuvent être mis en place. Attention, le moindre désordre entraînera la confusion dans l'esprit de l'élève TDA/H, c'est pourquoi vous devez être organisés avec rigueur. De même, l'agacement ou l'énerverment des adultes augmentent la difficulté de l'élève, le calme et la patience sont de rigueur pour accompagner au mieux ces élèves.

B. Aider aux relations sociales :

L'appropriation des codes sociaux et la compréhension du ressenti des autres nécessitent un apprentissage chez un élève TSA. Ce dernier aura besoin d'être réassuré et accompagné lors des interactions avec autrui.

C. Favoriser un environnement adapté aux besoins spécifiques de l'élève

Un espace adapté doit être agencé afin que l'élève puisse circuler sans bousculer ses camarades et endommager leur travail par des gestes d'agitation. Il faut donc l'asseoir devant, sur un côté de la classe, loin des fenêtres et/ou de toute source de distraction.

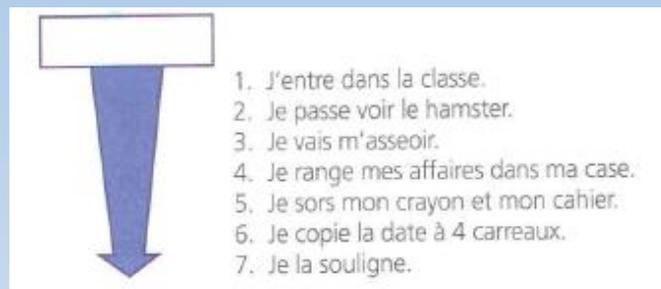
De plus il est nécessaire de garder un minimum d'objets sur la table pour éviter toute distraction et de conserver éventuellement un objet, convenu d'avance, qu'il pourra manipuler pour calmer son agitation. Et enfin de journée, l'AESH sera amené à vérifier assez souvent le matériel, notamment pour la préparation du cartable.

D. Prévoir des déroulements de tâches :

Vous devez proposer une liste de déroulement des activités de la journée décomposées en étapes, afin que l'élève sache ce qu'il a à faire.

Ensuite, l'élève déplacera, si besoin, une pince à linge sur la liste au fur et à mesure que la tâche a été effectuée.

Exemple de déroulement de tâches :



Il est important de ne pas oublier que l'élève doit apprendre à gagner en autonomie et à faire seul les tâches demandées.

E. Aménager les tâches proposées

Il est nécessaire de raccourcir les tâches et de les fractionner afin de guider l'élève et de lui permettre d'atteindre l'objectif fixé en passant par des étapes intermédiaires. L'utilisation de couleurs ou de supports visuels peut favoriser la prise de repères dans le travail à réaliser.

6/ Trouble du Spectre Autistique (TSA)

1. Définition du trouble du spectre autistique :

Les troubles du spectre autistique (TSA) sont des troubles neuro-développementaux qui affectent toutes les fonctions psycho-cognitives de l'enfant et perturbent son comportement et son développement. Ils se caractérisent par :

- Un déficit de la communication et des interactions sociales

L'élève porteur de TSA n'a pas acquis dans son très jeune âge, à l'instar des autres enfants, les codes sociaux à respecter (ce qui se fait ou se dit/ ce qui ne se fait pas ou ne se dit pas) lorsque l'on communique avec d'autres personnes. Son comportement apparaît donc parfois décalé, voire inadapté. Il faut lui apprendre, lui expliquer comment se comporter.

De même, le langage oral lui pose problème. Il peut avoir des difficultés à s'exprimer comme à comprendre un long discours. Il est beaucoup plus à l'aise avec le visuel.

- Des comportements, des activités et des intérêts restreints et répétitifs

Le monde dans lequel nous évoluons lui a été peu compréhensible ce qui est source d'angoisse. Les lieux familiers et les routines le sécurisent, tout changement peut provoquer inquiétude et crise.

La perception sensorielle d'une personne porteuse d'un TSA, fort différente de la nôtre, impacte beaucoup leur fonctionnement.

2. Aménagements possibles pour un élève porteur d'un trouble du spectre autistique :

A. Construire un environnement stable

Un élève TSA a besoin de temps pour se familiariser avec un environnement nouveau. C'est pourquoi il sera nécessaire de mettre en place des outils afin de :

- structurer l'espace : lui apprendre à se repérer progressivement dans l'espace en délimitant clairement les espaces, en les identifiant (cour, préau, salle de motricité, toilettes...).
- structurer le temps : ritualiser le déroulement de la journée avec des pictogrammes, utiliser un minuteur pour rendre visible le temps...

Par exemple, pour structurer le temps

Le déroulement de ces activités est présenté sous forme de pictogrammes ou de photos. Au fur et à mesure que les tâches sont terminées, les pictogrammes respectifs peuvent être retournés, de sorte que l'enfant voie ce qui lui reste à effectuer.



Dans le cas présenté ci-dessus, l'enfant commence par un puzzle, puis il doit effectuer un travail avec des crayons de couleur, il part ensuite jouer en récréation avec un ballon, et, pour terminer, il écoute une histoire lue dans un livre.



(Extrait de : BINTZ, Elisabeth. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH. Concrètement, que faire ?* Paris : Tom Pousse, 2015).

B. Accompagner l'élève dans les interactions sociales :

L'appropriation des codes sociaux et la compréhension du ressenti des autres passent par un apprentissage systématique. L'AESH devra rassurer l'élève, l'accompagner notamment dans la compréhension des jeux afin de favoriser les interactions avec autrui.

C. Faciliter la communication :

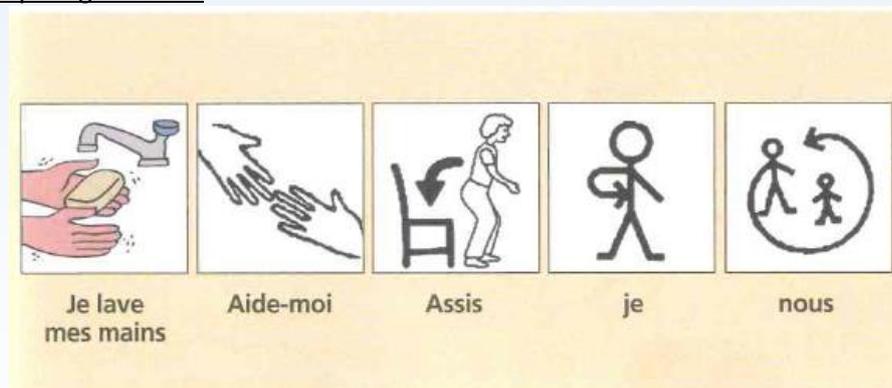
La communication reste complexe pour un élève autiste tant au niveau de la compréhension, de son sens que dans sa mise en œuvre.

Les élèves porteurs de TSA sont beaucoup plus à l'aise avec les informations visuelles qu'auditives.

Pour communiquer avec eux, il est préférable de :

- Lui répéter, en s'adressant directement à lui, la consigne donnée à tous par l'enseignant.
- Privilégier l'écrit ou soutenir l'oral par des photos, des pictogrammes ou de l'écrit si l'élève est lecteur.

Exemple de pictogrammes :



(Extrait de : BINTZ, Elisabeth. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH. Concrètement, que faire ?* Paris : Tom Pousse, 2015).

D. Développer l'autonomie :

Afin que l'élève puisse développer et acquérir une autonomie, il faut que les apprentissages soient structurés et cela peut nécessiter le passage par la décomposition des tâches à effectuer.

Exemples :

MATIN	
☒	Quoi de neuf
☒	Lecture
	Répondre aux questions
	Orthographe
	Dictée
	Récréation
	Mathématiques
	Cantine

Exemple d'un horaire de la semaine

Semaine de Luc						
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM
2	3	4	5	6	7	8

Exemple d'un horaire de la journée

Horaire : M a r d i	
8:00	Discussion
8:30	Jeux
9:00	Histoire
9:30	Collation
10:00	Récréation
10:30	Musique
11:00	Centres d'apprentissage

Témoignage d'une personne ayant un trouble du spectre autistique

« Regarder dans les yeux de quelqu'un, c'est très inconfortable. C'est comme regarder dans les phares d'un train »

« Je n'ai aucune idée du message que mes yeux envoient. C'est une source de confusion et de frustration pour la personne qui essaie de me lire, parce que les messages que je tente d'envoyer avec mes yeux ne sont pas évidents à saisir. Avec une telle confusion des deux côtés, utiliser ce moyen de communication ne fonctionne pas bien » (Extrait : <http://www.aspiequebec.org/?p=735>).

7/ La déficience motrice

1. Définition de la déficience motrice :

La déficience motrice est un trouble pouvant entraîner une atteinte partielle ou totale de la motricité.

Les élèves atteints d'une déficience motrice ont une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à participer à certaines activités.

Les difficultés sont les suivantes :

- Difficultés pour se déplacer ou pour agir.
- Difficultés de maintenir une position (se tenir debout, assis...).
- Difficultés d'élocution surtout si la sphère oro-buccale est atteinte.
- Difficultés pour la prise de repas : difficulté à tenir sa fourchette, avoir du mal à déglutir.

2. Aménagements possibles pour un élève porteur d'une déficience motrice:

A. L'aide humaine :

L'aide de l'AESH porte essentiellement sur le secrétariat et la manipulation.

Mais, tout d'abord, vous devez évaluer tout ce que l'élève peut ou ne peut pas faire seul.

De plus, vous devez veiller au développement de l'autonomie selon les possibilités de l'élève : tout ce que l'élève peut faire seul, il doit le faire voire l'inciter, dans la mesure du possible, à réaliser toujours plus.

Ensuite, vous devez avoir en tête le respect de l'intimité de l'élève : plus l'enfant grandit, plus

il lui est difficile d'accepter de l'aide pour s'habiller, pour aller aux toilettes, pour manger...

B. L'aide matérielle :

Il est nécessaire de veiller à :

- l'organisation du poste de travail (mise en place de l'ordinateur, des chargements des fichiers et des supports des exercices)
- l'installation au poste de travail
- l'accompagnement de l'utilisation des outils informatiques
- l'accomplissement de certains gestes : ramasser le matériel qui peut tomber, prendre des notes, copier ses réponses sous la dictée de l'élève.

8/ La déficience visuelle

1. Définition de la déficience visuelle

Les **personnes atteintes de déficience visuelle** ont une acuité visuelle du meilleur œil et après correction, située entre 1/20^e et 3/10^e ou un champ visuel inférieur à 20 degrés.

Les personnes atteintes de cécité ont une acuité visuelle du meilleur œil et après correction, égale ou inférieure à 1/20^e ou un champ visuel réduit. » (Extrait de : BINTZ.E. *Scolariser un enfant avec un AVS/AESH*, Atla communication, 2014.).

Les différentes façons de mal voir :

- *Perception totale, mais floue* : les contrastes sont peu perceptibles, il n'a pas de perception du relief et les couleurs atténuées.
- *Vision périphérique avec scotome* : la personne a une perte ou une altération de la vision dans une zone limitée du champ visuel.
- *Vision tubulaire* (vision en « canon de fusil ») : le champ de vision est étroit et qu'une partie centrale de son environnement ne peut être visible.

D'autres phénomènes peuvent accompagner la déficience visuelle telle que :

- **Nystagmus** : trouble de réflexe de fixation caractérisé par l'existence de secousses rythmiques, latérales ou rotatoires rendant la vision des détails difficile, voire impossible.
- **Photophobie** : la lumière forte est pénible pour le sujet, voire insupportable. Cela se manifeste par des clignements de paupières répétées. En conséquence, l'élève aura des difficultés à percevoir dans une salle trop éclairée ou sur un tableau blanc présentant trop de reflets
- **Anomalies de la vision des couleurs (daltonisme)** : le sujet ne voit pas une couleur ou a du mal à en distinguer.

Les élèves déficients visuels doivent sans cesse se concentrer pour appréhender leur environnement et par conséquent, cela entraîne une fatigue générale et une fatigue de concentration. Face aux apprentissages, l'élève peut manifester du découragement, avoir tendance à s'isoler pouvant entraîner alors de la dépression voire de l'agressivité.

2. Aménagements possibles pour un élève déficient visuel :

A. Aménager l'espace :

- **les obstacles** : il est nécessaire de supprimer les obstacles tant au sol (ex : un cartable) qu'en hauteur (étagère) et de prévenir l'élève du moindre dénivelé ou marche qui peuvent entraîner une chute possible de l'élève.
- **L'affichage** : l'affichage des écrits doit se faire à la hauteur des yeux de l'élève.
- **Le mobilier** : lorsque la vue de près est altérée, l'élève se rapproche de plus en plus de son support d'écriture pouvant entraîner des risques de contractures des trapèzes et des maux de dos. Une table à plan incliné est le moyen d'éviter ces maux et permet de faciliter le graphisme (ex : inclinaison du plan de 30°) et la lecture (ex : inclinaison du plan entre 60° et 80°). L'ergothérapeute peut apporter des conseils à ce sujet.

- **L'éclairage** : un éclairage individuel est le plus souvent indispensable

B. Adapter les supports :

- **Agrandir les documents** :

L'outil informatique permet de faire des agrandissements, mais ces derniers ne doivent être ni trop grands ni trop petits.

- **Les contrastes** : Accentuer les contrastes permet de favoriser la lisibilité des documents.

Remarque : sur un tableau, il faut éviter d'écrire avec des craies rouges et privilégier les craies de couleur blanche ou jaune. En ce qui concerne les tableaux « Velleda », des reflets peuvent apparaître et gêner l'élève.

C. Autres adaptations :

- **Réduire certaines tâches** : selon la fatigabilité de l'élève, certaines tâches peuvent être réduites notamment la longueur de la tâche, les découpages ou bien encore les coloriages. De plus, la copie de texte doit être évitée étant donné que l'élève manque de repères et aura tendance à oublier beaucoup de lettres ou de mots. L'AESH pourra alors avoir un rôle de « secrétaire » et écrire à la place de l'élève.

- **Verbaliser** : Il est nécessaire que les consignes soient lues, voire si besoin, relues une seconde fois. Il est nécessaire également de verbaliser tous les éléments que l'élève ne voit pas et qui pourraient lui être utile.

- **La lecture** :

Différents outils peuvent être utilisés pour faciliter la lecture (ex : la règle-loupe graduée) ou pour fixer l'attention et le regard de l'élève uniquement sur la ligne (ex : le cache de lecture).

Afin de faciliter le repérage dans le texte et les relectures, il est possible de mettre en place un surlignage contrasté où chaque ligne peut être surlignée d'une couleur différente.

- **Éducation Physique et Sportive** :

Il est nécessaire de donner des repères auditifs et d'accentuer les repères visuels, comme par exemple pour les jeux collectifs, il est possible d'utiliser un ballon sonore, de délimiter le terrain par des bandes rugueuses, de choisir des maillots des équipes de couleurs vives et contrastées.

9/ La déficience auditive

1. Définition de la déficience auditive

La déficience auditive se caractérise par l'inexistence ou à la perte à des degrés variables de l'acuité auditive.

Les différentes difficultés liées au handicap auditif :

- la déficience auditive légère : certains mots sont mal perçus et les variations d'intonation sont mal appréhendées.
- La déficience auditive moyenne : seule la voix forte et articulée est comprise.
- La déficience auditive sévère : L'élève entend des sons et des bruits, mais a des difficultés à « faire le tri ».
- La déficience auditive profonde : La surdit  est presque totale. L'élève a des difficultés pour contrôler l'intensité et le timbre de sa voix.

2. Aménagements possibles pour un élève déficient auditif :

A. La langue des Signes Française (LSF) :

La langue des Signes Française est une langue à part entière, elle comporte : un alphabet, un lexique et une syntaxe.

Concernant les signes de l'alphabet, ces derniers donnent l'accès à la lecture de mots français aux élèves sourds. Cet alphabet permet d'épeler des mots à des entendants qui ne connaissent pas le signe correspondant.



B. Le langage Parlé Complété (LPC) :

Il s'agit d'un code gestuel associant une position de la main près du visage avec chaque son de la langue française. Ce langage parlé complété permet alors à l'élève de lire sur les lèvres et de lever toute ambiguïté pour des sons où la position des lèvres est la même (ex : la bouche prend la même position pour le son [ou] et le son [o]).

C. Aménagement de l'espace :

En classe, l'élève déficient visuel doit être placé face à l'enseignant avec une vue d'ensemble du tableau.

D. Communiquer avec un élève déficient auditif :

Il est indispensable de se placer face à l'élève pour faciliter la lecture labiale et de faire attention à la bonne réception de son regard. De plus, un langage explicite doit être utilisé en articulant le plus possible sans grimacer.

Il est possible de s'appuyer sur des images ou sur un mode de communication gestuel pour communiquer avec l'élève.

10/ La déficience intellectuelle

1. Définition de la déficience intellectuelle

La déficience intellectuelle se définit, selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), comme un fonctionnement intellectuel général significativement inférieur à la moyenne. Elle entraîne une limitation significative, persistante et durable des fonctions intellectuelles.

Les élèves déficients intellectuels ont des difficultés de compréhension, de mémorisation, de logique, d'abstraction ou bien d'attention. La maîtrise de la lecture et de l'écriture est souvent insuffisante, ainsi que la capacité à calculer et à manipuler les chiffres.

La communication avec un élève déficient intellectuel peut être difficile du fait de l'utilisation d'un vocabulaire souvent limité et de phrases mal construites.

Exemple :

Papa parti, manger moi gâteau,
Ta yé beau : le chat est beau

2. Aménagements possibles pour un élève déficient intellectuel :

A. Construire une relation de confiance

Il est avant tout nécessaire de reconstruire l'estime de l'élève en leur permettant de réussir et de créer une relation de confiance. Ces élèves doivent être traités avec respect, patience et calme. Même si les élèves oublient ce qu'ils viennent d'apprendre, il ne faut jamais hausser le ton, au

risque de les déstabiliser, voire les décourager.

B. Utiliser un langage simple et précis

Il faut veiller à donner une seule consigne à la fois et de s'assurer qu'elle a été comprise avant de passer à la consigne suivante. Il est possible d'associer les mots à une représentation (dessins, photos, pictogrammes, objets..) afin de favoriser la construction d'images mentales.

C. Soutenir l'attention de l'enfant

Afin de maintenir l'attention de l'élève, il faut utiliser des supports concrets, de couleurs, porteurs de sens et attrayants.

De plus, il est important de lui parler lentement et de lui laisser un petit temps (une dizaine de secondes par exemple) pour que l'élève puisse réfléchir et exécuter la tâche. Dès que l'élève décroche, il est nécessaire que l'AESH le relance dans la tâche.

D. Accompagner l'élève dans la réalisation d'une tâche

Il s'agit de guider l'élève étape par étape tant sur le plan cognitif que sur le plan organisationnel lors de la réalisation d'une tâche. Cette dernière doit être fractionnée et pourra être rendue plus concrète à l'aide d'images. (Attention, les schémas sont trop abstraits pour les élèves déficients intellectuels.)

Exemple de situation : (extrait de : *Élèves présentant des troubles des fonctions cognitives*, in www2.ac-lyon.fr).

Exemple à partir d'une consigne d'exercice en géométrie : « Dessiner un carré rouge de 4cm de côté »

Pour que l'élève puisse réussir, il faut l'aider à distinguer les différents niveaux, mettre en évidence les informations explicites mais surtout les implicites.

1. Dans un premier temps, le fait d'être « en mathématique » donne préalablement des informations sur les compétences et les attitudes qui vont être sollicitées. C'est une première information implicite qui n'est pas toujours perçue.

2. Par ailleurs dans toute tâche, il faut différencier

- les critères de réalisation de la tâche qui renvoient à la gestion du matériel :
dessiner → crayon, feutre ou stylo → de couleur rouge
- des conditions de réalisation : travail individuel sur fiche sans aide ...
- des critères de réussite de la tâche : carré rouge de 4cm de côté

→ en tenant compte des objectifs et des compétences visées

→ en tenant compte des compétences acquises, du niveau, de l'élève et des savoirs à mobiliser pour exécuter la tâche (carré/côté/longueur/4 cm) ; (au plus de la « Zone Proximale de Développement »)

→ en gardant un niveau d'exigence clair et explicite (présentation, disposition dans la page, qualité du trait, ...)

Il convient d'explicitier et de mettre en lumière l'ensemble de ces données qui demeurent très souvent implicites. Pour l'élève en difficulté, il s'agit alors de l'aider à distinguer et hiérarchiser dans le temps les différentes procédures qu'il a à mettre en œuvre.

1. « ce que je dois préparer, de quel matériel j'ai besoin pour... ».

2. « ce qu'est-ce que j'ai compris... ce que je sais sur »

3. « comment je vais faire pour... »

« et si je ne sais pas quel outil je vais pouvoir utiliser pour m'aider, qu'est-ce que je fais ? »

Rappel : Textes de références

Code de l'Éducation (Articles L351-1 et suivants- Article L917-11- Articles D351-1 et suivants)
Descriptions relatives aux enseignements pour les enfants et adolescents handicapés.

Loi n° 2205-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Loi n°2013-1278 (article L917-1)

Loi de finance pour 2014. L'article 124 de la loi pose : -les dispositions spécifiques relatives aux AESH (création du CDI)

- les modalités du CDI pour les assistants d'éducation exerçant des missions d'aide à l'inclusion scolaire (AVS) jusqu'à l'entrée en vigueur du décret n°2014-724 du 27 juin 2014.

Décret n°86-63 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'État.

Décret n°2014-724 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap.

Arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et relatif à l'entretien professionnel et à la reconnaissance de la valeur professionnelle des accompagnants des élèves en situation de handicap.

Circulaire n°2014-083 du 08 juillet 2014 relative aux conditions de recrutement et d'emploi des AESH.

Décret n° 2018-666 du 27 juillet 2018 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap.

Circulaire n°2019-090 du 05 juin 2019 relative au cadre de gestion des personnels exerçant des missions d'accompagnement d'élèves en situation de handicap (AESH).

- **Bibliographies:**

-**Scolariser un enfant avec un AVS : concrètement que faire ?**- Elisabeth Bintz

-**Guide : Scolariser les élèves handicapés**

-**Guide : Scolariser les élèves sourds ou malentendants**

-**Guide : Scolariser les élèves autistes ou présentant des troubles envahissants du développement**

-**Guide : Scolariser les élèves présentant une déficience motrice**

-**Guide : Scolariser les élèves présentant une déficience visuelle**

Vous trouverez ces guides sur le site EDUSCOL :

<http://eduscol.education.fr/cid47791/guides-scolariser-les-eleves-handicapes.html>

<http://eduscol.education.fr/pid23254-cid48512/guides-pour-les-enseignants.html>

- **Liens internet :**

-**Ministère de l'Éducation nationale**

Page d'accueil : <http://www.education.gouv.fr/index.php>

ASH : <http://www.education.gouv.fr/cid207/la-scolarisation-des-eleves-handicapes.html>

-**Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Aisne :**

Page d'accueil : <http://www.ac-amiens.fr/dsden02/>

-**Circonscription ASH 02**

Page d'accueil : <http://ash.dsden02.ac-amiens.fr/>

AVS/AESH : <http://ash.dsden02.ac-amiens.fr/027-avs-aesh.html>

